



PLAN DE FORMATION

Grimpe et déplacement dans l'arbre - 8 personnes

Objectifs théoriques :

- **Connaître** la réglementation en vigueur et les règles de sécurité.
- **Analyser** les risques de chutes selon la configuration du site et du travail à effectuer.
- **Savoir** s'auto-évacuer, et gérer les nœuds autobloquants.
- **Acquérir** les différentes techniques d'utilisation des équipements en toute sécurité.
- **Maîtriser** les déplacements dans l'arbre en assurant sa sécurité.

Public concerné : Toutes personnes amenées à accéder et à travailler en hauteur dans les arbres (hommes de pied, arboristes etc...)

Durée de la formation : 42 heures soit 6 jours

Coût de la formation : 28,29€/heure

Pré-requis :

- Être majeur (dérogation par responsable légal possible si apprenti mineur)
- Savoir lire, écrire, compter
- Être reconnu apte médicalement
- Être formé et habilité à travailler en hauteur

Moyens pédagogiques :



...

Méthodes pédagogiques :

La pratique se déroulera soit sur un chantier type de l'entreprise de préférence, soit sur un site arboré.





Délivrance d'un VISA d'aptitude au format PDF en cas de réussite à la formation.

L'intervenant acquerra le réflexe sécurité et les savoir-faire indispensables aux techniques de grimpe et de déplacement dans l'arbre.

Le **conducteur de travaux** acquerra les **savoirs nécessaires** à l'élaboration des **documents obligatoires** à transmettre à l'entreprise utilisatrice : plan de prévention, PPSPS, ou PGC.

Il sera **sensibilisé aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** à mettre en œuvre tant pour la réalisation d'un chantier que pour l'intervention d'une possible évacuation.

Il sera en mesure de **s'assurer du respect des modes opératoires et de la bonne pratique** lors de l'utilisation des EPI.

Le **responsable de l'entreprise** aura pleinement connaissance de ses **obligations et de ses responsabilités** envers ses employés et en cas d'accident. Il sera également **sensibilisé aux différentes solutions préventives et techniques ainsi qu'aux différents modes opératoires** pour une meilleure communication avec ses équipes notamment lors de la remontée d'informations.

Équipement nécessaire : Chaque participant est tenu de disposer de ses Equipements de Protection Individuelle normés et en bon état, personnels ou fournis par l'employeur à savoir : Chaussure de sécurité EN 20345 et pantalon de travail.

Le stagiaire peut apporter ses Equipements de Protection Individuelle contre les chutes de hauteur. Le reste du matériel pourra être fourni par l'ANTICHUTE FT.

Déroulé pédagogique :

Jour 1 : 7 heures

- Présentation stagiaires/formateur
- Test de niveaux de connaissances et d'aptitudes
- Les textes réglementaires - Obligations des employeurs et des salariés.
- Mise en œuvre générale Ancrage – Liaison antichute – Harnais
- Présentation des équipements autorisés, vérification avant emploi.
- Mise en place du harnais avec le bon réglage.
- Familiarisation avec le matériel.





- Réalisation de nœuds autobloquants.
- Les postures.
- Les techniques de travail et d'installation dans les arbres.
- Les points d'ancrages.

Jour 2 (7 heures)

- Rappels de la veille
- Les techniques d'ascension
- Présentation des évolutions
- Le SRT (le travail sur corde simple)
- Mise en pratique des éléments vu le matin même

Jour 3 (7 heures)

- Rappels des éléments vu les jours précédents
- Mise en pratique
- Évaluation afin de connaître les points à revoir

Jour 4 (7 heures)

- Mise à niveau des points à revoir
- Le déplacement dans les arbres
- Mise en situation d'examen

Jour 5 (7 heures)

- Mise en œuvre des secours
- Rappel sur le déclenchement des secours
- Analyse de la situation
- Techniques d'évacuation
- Approche et sécurisation de la victime
- Descente de la victime

Jour 6 (7 heures)

- Rappels des jours précédents
- Journée d'évaluation
- Synthèse du stage





L'ANTICHUTE FT

- Questionnaire de satisfaction

L'ANTICHUTE FT – EURL au capital de 6000€
Centre de formation agréé 98970316497 1a rue
papangue 97490 sainte-clotilde

SIRET : 49796904800022 – APE : 85591

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR68497969048